

103 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 / BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

Monsieur le maire, ordonnateur des dépenses et de recettes du service de l'eau, après avoir rappelé au conseil municipal le contenu du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2018, lui présente le compte administratif, qui peut se résumer par le tableau suivant.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €
Report 2017		311 894,19	34 762,53		34 762,53	311 894,19
Réalisations 2018	1 732 948,15	1 938 039,28	362 488,42	811 571,15	2 095 436,57	2 749 610,43
Résultat 2018		205 091,13		449 082,73		654 173,86
Résultat de clôture 2018		516 985,35		414 320,20		931 305,52
Restes à réaliser 2018			171 883,84	350 390,50	171 883,84	350 390,50
Solde des R.A.R 2017				178 506,66		178 506,66
Résultat de clôture corrigé des R.A.R. 2017		516 985,35		592 826,86		1 109 812,18

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif,
- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour le vote. Le conseil municipal, réuni sous la présidence de,